

La polyphonie dans un petit récit sur Facebook : raconter une histoire à plusieurs claviers

Andreea Ioana AELENEI¹

José Adrián CEBALLOS DÁVALOS²

Introduction

Dans les interactions quotidiennes, qu'elles soient orales ou écrites, les locuteurs recourent à des récits dont la structure ne correspond pas nécessairement au modèle prototypique souvent décrit dans la tradition écrite, afin d'accomplir différentes fonctions argumentatives, telles que raconter, illustrer, argumenter, entre autres. Ces récits, appelés *small stories* dans la linguistique anglophone, peuplent les interactions face à face, mais aussi le discours numérique, en transgressant les cadres narratifs traditionnellement reconnus. En effet, sur les réseaux sociaux, les histoires sont omniprésentes, que ce soit sous la forme des posts qui apparaissent sur le fil d'actualité de Facebook ou d'Instagram, ou bien dans la section intitulée *Stories*. Elles se caractérisent par une certaine fluidité au niveau de la temporalité, qui n'est pas toujours chronologique, mais aussi au niveau de la construction même du récit, qui peut se faire par fragments, et même à plusieurs claviers. Le présent article se propose de contribuer à l'analyse des *petits récits*³ présents sur Facebook, en illustrant comment les théories de

¹ Université Alexandru Ioan Cuza de Iași, Roumanie / Université d'Orléans, France.

² Université d'Orléans, France / Université de Heidelberg, Allemagne.

³ Nous retenons le terme de « petit récit » en tant que traduction française du terme anglais « small story », tout comme Manon Alice Lavaud dans son article « Comment faire place à une multiplicité de petits récits dans la

l'énonciation peuvent rendre compte de leur processus de co-élaboration.

Vers la co-construction d'un petit récit Facebook

L'approche sur laquelle nous nous appuyons dans cette étude est celle des *small stories*, développée par Alexandra Georgakopoulou⁴, qui montre que les *petits récits* qui se construisent dans les interactions orales ne respectent pas toujours le schéma de la narration développé dans le sillage de Labov⁵ et qui ressemble à la structure prototypique d'un récit à fonction narrative. Selon Lavaud, ce concept :

englobe une multiplicité de récits généralement sous-représentés : récits d'événements actuels, à venir ou hypothétiques, voire quelques mots qui à eux seuls font allusion à d'autres histoires vécues. Tous ces petits récits restent inaperçus dans les grilles de lecture qui cherchent essentiellement à identifier des récits plus élaborés et entiers, traditionnellement caractérisés par une cohérence, une chronologie, une progression.⁶

Les petits récits ne sont pas détachables de l'interaction lors de laquelle ils se produisent par séquences et ils trouvent leur signification dans le contexte précis de leur production⁷.

Si Alexandra Georgakopoulou développe d'abord son approche en s'appuyant sur des corpus oraux, dans des études ultérieures, elle se penche aussi sur les petits récits produits sur les réseaux sociaux, qui englobent des traits similaires à ceux issus des

recherche sur les jeunes en situation de vulnérabilité ? », *Sociétés et jeunesse en difficulté* 18, 2017. Dans la littérature française il existe aussi le terme « micro-récit », mais pour éviter des ambiguïtés, nous préférons ce terme.

⁴ *Small Stories, Interaction and Identities*, Amsterdam, John Benjamins, 2007.

⁵ William Labov, *Language in the Inner City*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1972.

⁶ Manon Alice Lavaud, *op. cit.*

⁷ Alexandra Georgakopoulou, *op. cit.*, p. 4-5.

interactions orales : la fragmentation, le caractère constamment ouvert, ou la participation de plusieurs auteurs à leur construction⁸. Notre analyse se concentrera sur l'exemple de Facebook, où l'on peut voir comment un petit récit peut se construire à partir d'une série de posts ou de commentaires qui renvoient à la même « histoire de fond » (*backstory*), à savoir une activité partagée précédant le post à laquelle celui-ci fait référence⁹. Cette co-construction de l'histoire de fond donne au petit récit la particularité de ne pas avoir, a priori, une fin, car il est possible de le développer « à l'infini ». En outre, la multiplicité d'auteurs qui peuvent « augmenter » un post par des commentaires implique une co-production du récit, décalée ou pas dans le temps. L'on comprend ici par « augmentation » un des traits centraux du discours numérique natif selon Anne-Marie Paveau, défini comme le fait de pouvoir « prolonger les écrits par des ajouts (les commentaires notamment) »¹⁰. L'auteure note également la possibilité pour plusieurs scripteurs de « produi[re] du texte simultanément sur le même espace sans que leurs énonciations soient confondues »¹¹. Ainsi, les petits récits co-construits sur les réseaux sociaux ne présentent pas forcément les événements selon un ordre chronologique ou une logique argumentative, mais dépendent du hasard de leur augmentation simultanée ou successive. Quant à la temporalité de la réception d'un petit récit Facebook, on remarque avec Page que la chronologie peut être inversée, si l'on regarde sur le profil d'un utilisateur Facebook, où les posts apparaissent toujours à partir du plus récent¹².

Dans son étude consacrée aux petits récits sur les médias sociaux, Georgakopoulou identifie deux principales pratiques : d'une

⁸ Alexandra Georgakopoulou, « Small Stories Research: A narrative Paradigm for the Analysis of Social Media », *The SAGE Handbook of Social Media Research Methods*, Luke Sloan, Anabel Quan-Haase (éd.), Los Angeles/London, SAGE, 2017, p. 266-282, ici p. 268.

⁹ *Ibid.*, p. 277.

¹⁰ Anne-Marie Paveau, *L'analyse du discours numérique : dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Hermann, 2017, p. 31.

¹¹ *Ibid.*, p. 31.

¹² Ruth E. Page, *Stories and Social Media: Identities and Interaction*, New York/London, Routledge, 2012, p. 12.

part, *narrative stancetaking*, que l'on pourrait traduire en français par « prise de position narrative », représente le fait de suggérer qu'une histoire est en train d'être racontée. D'autre part, la pratique du *rescripting*¹³ consiste dans la reprise d'un petit récit ayant déjà circulé, en le situant dans un autre contexte¹⁴. L'auteure développe la première de ces notions à partir de l'exemple d'un post Facebook. Quant au *rescripting*, elle donne l'exemple des reprises des vidéos sur YouTube qu'elle avait analysées en détail dans une étude antérieure¹⁵. Notre étude se focalisera sur l'exemple d'un post Facebook qui implique les deux pratiques mentionnées. Le post qui fait l'objet de l'analyse est extrait d'un corpus plus vaste qui est à la base d'une thèse de doctorat en cours. Il s'agit d'un post de la page Facebook *Gbich Le Journal D'humour*, représentant le journal satirique éponyme, très connu en Côte d'Ivoire. C'est une page d'humour qui promeut la culture ivoirienne, ainsi que le nouchi, variété de français spécifique de ce pays¹⁶. Le post en question¹⁷ date du 23/02/2023 et rassemblait 1,2 mille réactions, 143 commentaires et 82 partages au moment de la collecte du corpus. Il se compose d'une image représentant une capture d'écran de WhatsApp avec la discussion suivante :

¹³ Le terme français « réécriture » est plutôt ambigu et ne correspond pas parfaitement au concept de *rescripting*, qui désigne ici une reprise et une recontextualisation d'une histoire, raison pour laquelle nous employons dans l'article le terme original en anglais.

¹⁴ Alexandra Georgakopoulou, « Small Stories Research: A narrative Paradigm for the Analysis of Social Media », *op. cit.*, p. 275.

¹⁵ Alexandra Georgakopoulou, « Sharing as rescripting: Place manipulations on YouTube between narrative and social media affordances », *Discourse, Context & Media*, 9, 2015, p. 64-72.

¹⁶ Pour plus de détails sur le nouchi, nous renvoyons à Germain-Arsène Kadi, *Le nouchi de Côte d'Ivoire : dictionnaire et anthologie*, Paris, L'Harmattan, 2017.

¹⁷ Disponible au lien suivant :

<https://www.facebook.com/Gbichhumour/posts/pfbid02yVkmRc4soix6U4aCMek5huqZK59Q44H189vchs4LVHPkUtXrCHLKgzHxivmbTYbAl>, consulté le 16/05/2024.

[1] A : Salut bro

B : Ouais bro

A : Je suis à un rancard aide moi. Le parapluie qu'on dépose sur le verre de cocktail la on mange ça ?

B : Toi aussi s'ils mettent ça c'est que c'est forcément pour manger

A : Merci djo

Nous avons marqué par A et B les deux interlocuteurs qui interviennent dans le dialogue. La capture d'écran est à l'origine du téléphone portable de B. Dans le post Facebook, cette image est accompagnée de la description¹⁸ suivante, ajoutée par l'auteur du post (la page *Gbich Le Journal D'humour*) :

[2] Hein ?! 😏😏😏

Le post ci-dessus est à la fois un cas de *rescripting* et de *narrative stancetaking*. Tout d'abord, on peut parler de *rescripting* puisqu'il s'agit du passage d'une application à une autre (de WhatsApp à Facebook). Ce passage implique en plus une transgression entre la sphère privée et la sphère publique. Le contenu des messages sur WhatsApp n'a d'autre destinataire que la personne qui est censée les recevoir, alors que le post Facebook non seulement s'adresse par sa nature à un public plus large, mais les paramètres de sécurité qui le régissent le définissent comme « public », donc visible pour tout le monde¹⁹. La capture d'écran publiée fonctionne ici comme une forme de discours rapporté : au lieu de reprendre ou de paraphraser les paroles des interlocuteurs, l'auteur du post, soit la

¹⁸ Il ne s'agit pas d'une description proprement dite du contenu de l'image, mais plutôt d'un commentaire. Cependant, nous employons la terminologie spécifique de Facebook, où « description » signifie le texte accompagnant un contenu média dans un post, afin d'éviter la confusion avec les « commentaires » ajoutés au post par d'autres utilisateurs ou par son auteur après la publication.

¹⁹ Nous n'allons pas entrer ici dans les détails éthiques concernant le fait de rendre publique une discussion privée. Sur les pages d'humour, des captures d'écran de messagerie instantanée sont souvent publiées afin de raconter une histoire comique, et les discussions présentées sont souvent produites dans ce sens. Il ne s'agit donc pas de la violation de la vie privée de quelqu'un, mais tout simplement d'une mise en scène.

page *Gbich*, les présente directement dans le contexte de leur production. La publication de la capture d'écran concerne un cas de prise de position narrative (*narrative stancetaking*), car l'auteur du post « pointe » le fait qu'un ou plusieurs événements se sont passés dans un contexte donné, donc une « histoire de fond », sans qu'il la raconte. L'histoire de fond est interprétée par le récepteur au niveau implicite, et ce sont les commentaires ajoutés au post par d'autres utilisateurs²⁰ qui contribuent à la construction du petit récit, en rendant explicites différentes parties de l'histoire de fond :

[3] Même pipe même tabac

[4] Sachez qui choisir comme bro c'est très important

Les deux commentaires ci-dessus représentent des interprétations différentes du dialogue présenté en capture d'écran : le premier suggère que B donne une mauvaise réponse à A parce qu'il en sait autant que lui sur la décoration des verres de cocktail – l'expression « même pipe même tabac » fait référence à la confusion des deux interlocuteurs, qui se ressemblent de ce point de vue. En revanche, l'auteur du commentaire [4] interprète la réponse de B comme ironique, suggérant que B trompe A délibérément. Même si aucun des deux ne raconte l'histoire de fond, on comprend qu'ils la raconteraient différemment. L'histoire telle qu'elle est interprétée dans [4] pourrait continuer à l'infini, si l'auteur du commentaire (ou bien d'autres locuteurs) proposaient des raisons pour lesquelles B n'est pas un bon ami : par exemple, il est amoureux de la même fille que A et il souhaite que leur rendez-vous finisse mal. D'autres utilisateurs proposent explicitement une suite à cette histoire :

[5] Le rendez vous va mal tourné ça c'est claire



[6] Je suis pas sûr que l'amitié là va continuer après ça 😜

²⁰ Le post rassemble 143 commentaires. Nous allons nous arrêter uniquement sur quelques-uns qui nous semblent représentatifs pour le déploiement du petit récit.

En lisant les commentaires [5] et [6], on arrive à reconstruire une chronologie des événements qui n'est pas rendue explicite dans le post, mais qui est inférée et énoncée par ces autres locuteurs : A mange le parapluie en suivant le conseil de B, son rendez-vous finit mal, raison pour laquelle A ne veut plus être ami avec B. Dans le fil des commentaires, [5] et [6] sont produits par des utilisateurs différents et apparaissent séparément. Cependant, le commentaire [6] implique sans le formuler ce que [5] énonce explicitement, notamment le fait que le rendez-vous va finir mal. Ainsi, les utilisateurs développent cette histoire hypothétique chacun de son côté et en allant jusqu'à un certain point dans la progression des événements, élargissant le petit récit que le post ne fait que déclencher.

[7] Ça me rappelle L04919²¹ affaire de parfum de glace, le gar prend renseignement chez moi jusqu'à il copie pour mettre sur bout de papier, faut pas il va oublier

Le commentaire [7] est particulier par le fait que son auteur se sert de ce contexte afin d'introduire un autre petit récit portant sur une autre histoire dont lui et l'utilisateur qu'il identifie sont les protagonistes. Dans ce cas on peut parler effectivement d'un petit récit qui est raconté : L04919 demande une information à l'auteur du commentaire [7] et la note sur le papier afin de ne pas l'oublier. Mais tout en parlant d'un autre événement, ce petit récit reste ancré dans l'histoire de fond, qui sert de support pour l'émergence d'un autre petit récit. Selon les commentaires que l'on lit, il est possible d'accéder à une version alternative de l'histoire. Dans la section des commentaires, on observe une diversité d'interprétations de l'événement présenté dans le post, qui participent ensemble à la co-construction d'une histoire hypothétique commune, tout en s'arrêtant à des moments différents dans le déroulement des événements. Nous allons montrer par la suite comment la théorie de l'énonciation peut rendre compte de la co-construction du petit récit.

²¹ Les noms des utilisateurs ont été remplacés par des pseudonymes dans le corpus.

La place de la polyphonie dans la co-construction du récit

La notion de polyphonie dans l'énonciation, ainsi que la distinction entre locuteur et énonciateur, développées par Oswald Ducrot²², ont été par la suite approfondies dans de nombreuses études, dont celles d'Alain Rabatel, sur lesquelles nous nous appuyons ici. Selon Rabatel, le locuteur représente « l'instance qui profère un énoncé (dans ses dimensions phonétiques et phatiques ou scripturales) », tandis que l'énonciateur « est à l'origine d'un PDV » (point de vue). Le linguiste ajoute que « si tout locuteur est énonciateur, tout énonciateur n'est pas nécessairement locuteur »²³. Nous allons montrer comment ces distinctions se déploient dans l'exemple du post Facebook analysé et comment la polyphonie, dans le sens d'une multiplicité de points de vue exprimée dans le discours d'un même locuteur, contribue à la construction du petit récit par les multiples locuteurs.

Les locuteurs que l'on voit intervenir dans et autour du post se situent dans deux situations d'énonciation différentes : d'une part, à l'intérieur de l'univers constitué par la discussion sur WhatsApp reproduite – les locuteurs A et B qui sont à l'origine des messages visibles sur la capture d'écran – et, d'autre part, les locuteurs qui interviennent directement sur Facebook, à savoir l'auteur du post, qui rapporte et commente le discours de A et B, et les utilisateurs ajoutant des commentaires. La distinction entre ces deux situations d'énonciation est importante car les locuteurs A et B ne peuvent plus intervenir dans l'interaction, et donc dans la construction du petit récit, qui se poursuit comme hypothétique à travers les messages des autres locuteurs. En publiant la capture d'écran, l'auteur du post ne prend pas en charge les points de vue de A et B, du fait que son énoncé se limite à un « hein » ironique. En revanche, l'auteur nous donne accès directement au dialogue entre A et B, que l'on peut voir en tant que locuteurs sur la capture d'écran WhatsApp. C'est dans la section des commentaires que l'on voit l'intérêt de la distinction

²² Oswald Ducrot, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.

²³ Alain Rabatel, « La part de l'énonciateur dans la co-construction interactionnelle des points de vue », *Marges Linguistiques*, 9, 2005, p. 115-136, ici p. 127.

locuteur-énonciateur, où les différents participants adoptent le PDV de A ou B :

[8] Moi-même je ne sais même pas qu'on met parapluie ☂ □
dessus

[9] Sérieux on fait quoi avec le parapluie, ? ?

L'exemple [8] représente le cas le plus simple d'un locuteur (l'auteur du commentaire) qui prend en charge uniquement son propre point de vue, celui d'un « énonciateur premier »²⁴ qui lui correspond, et dont les marques de subjectivité sont représentées par les déictiques *moi-même* et *je*. Ce locuteur commente l'histoire de fond, sans pour autant contribuer à sa construction. L'exemple [9], cependant, se prête à deux interprétations différentes. La première est identique à celle de [8] : le locuteur-énonciateur prend en charge son point de vue pour affirmer ses propres doutes quant à l'usage du parapluie sur le verre de cocktail. Mais le contexte de l'énonciation (le post ironique de *Gbich*) pourrait suggérer une deuxième interprétation : le locuteur est à son tour ironique. Il illustre, d'une part, son propre PDV (ironie par rapport à la situation présentée), et d'autre part, le PDV du locuteur-énonciateur A de la capture d'écran. Ainsi, la question proprement dite est prise en charge par un énonciateur correspondant au personnage A. L'énonciateur premier, en revanche, qui correspond au locuteur ayant énoncé le commentaire, se révèle ironique dans la modalisation de l'énoncé, par l'adverbe *sérieux* et le redoublement du point d'interrogation marquant l'insistance. La notion d'« énonciateur premier » (E1) de Rabatel sert dans ce cas à mieux marquer la distinction entre le locuteur-énonciateur (L1/E1) qui prend en charge son propre PDV, et les énonciateurs « seconds (e2) qui peuplent le discours de E1 » et par rapport auxquels L1/E1 se positionne²⁵. L'auteur parle aussi de « dédoublement » dans le cas d'un positionnement par rapport à des énonciateurs autres que soi-même²⁶. L'exemple précédent peut donc

²⁴ Alain Rabatel, « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur », *TRANEL*, 56, 2012, p. 23-42, ici p. 23.

²⁵ *Ibid.*, p. 23.

²⁶ *Ibid.*, p. 24.

représenter un cas de dédoublement, si l'on admet la deuxième hypothèse, celle de l'ironie du locuteur. Cette situation apparaît également dans l'exemple suivant, de manière encore moins ambiguë :

[10] L04994 je suis fatigué de t'explique le jaune est jaune

Dans cet exemple, le locuteur s'adresse à un autre utilisateur Facebook, L04994, qu'il identifie dans son commentaire, pour lui dire qu'il ne veut plus lui expliquer des choses évidentes. Le contexte nous permet toutefois d'identifier ici deux énonciateurs différents : d'une part, l'énonciateur premier, auquel nous reviendrons, et d'autre part, l'énonciateur second (e2), qui correspond à B de la capture d'écran, à savoir l'ami sollicité par A pour lui expliquer quelque chose. La présence de cet e2 n'apparaît que de manière subtile, car ce ne sont pas ses mots exacts qui sont repris, mais la structure implicite de l'énoncé, qui commence par l'expression de l'énervement (« je suis fatigué de... » correspond à « toi aussi » de l'énoncé de B) et continue par une formule soulignant une évidence (« le jaune est jaune » ; « ...c'est que c'est forcément pour... »). Quant à l'énonciateur premier, il marque sa présence doublement ironique à travers le *tu* auquel il s'adresse : il est ironique, d'une part, à l'égard du dialogue présenté dans le post, et d'autre part, à l'égard de L04994, qu'il associe ainsi au personnage A de la capture d'écran. Le commentaire [10] se situe donc, d'une part, à l'intérieur de l'histoire de fond co-racontée autour du post, et d'autre part, il se trouve à la base d'un autre petit récit potentiel d'expérience partagée avec L04994, qu'il invite à y contribuer – cependant, cet autre récit ne se produit pas, car L04994 répond uniquement par un émoticône qui rit aux larmes.

[11] Farafli la c'est pour manger ? ? ? ? ?

L'exemple [11] apporte une dimension qui peut seulement être suggérée dans le discours numérique écrit : la prononciation spécifique du mot *parapluie*, qu'un locuteur ivoirien qui ne possède pas de connaissances avancées du français standard produirait

comme *farafli*. Le sens de cette « écriture phonétique »²⁷ se dévoile justement dans la polyphonie, car deux énonciateurs différents apparaissent dans cet énoncé, tout comme dans l'exemple [9] : l'énonciateur premier (E1), ironique, et un énonciateur second (e2), correspondant à A, dont la question est reprise. Le terme *farafli* est en même temps la marque des deux énonciateurs. D'une part, il suggère l'ironie de E1, qui joue sur la connotation négative de cette prononciation non-standard, ironie accentuée en outre par le redoublement du point d'interrogation à la fin (insistance de la question), comme dans le commentaire [9]. D'autre part, ce terme ainsi orthographié marque la présence de A, à qui on attribue une voix parfaitement audible servant à indiquer son appartenance sociolinguistique. C'est justement cet élément identitaire, par rapport auquel E1 dévoile son positionnement ironique, qui fait que le locuteur de [11] contribue à la construction du petit récit, en rendant explicite un élément contextuel de l'histoire de fond, à savoir l'identité du personnage A.

Un autre aspect à prendre en compte dans cette construction polyphonique du petit récit sur Facebook est représenté par les destinataires des énoncés, question que nous avons brièvement évoquée dans l'analyse de l'exemple [10]. Dans le schéma de l'énonciation qu'elle propose, Catherine Kerbrat-Orecchioni distingue entre les récepteurs « allocutaires » et « non-allocutaires », définissant l'allocutaire (qu'elle appelle aussi « destinataire proprement dit ») « par le fait qu'il est explicitement considéré par l'émetteur L (l'emploi du pronom de seconde personne et/ou la direction du regard en témoignent) comme son partenaire dans la relation d'allocution »²⁸. D'autre part, parmi les non-allocutaires, il faut distinguer entre les « destinataires indirects » et les récepteurs non prévus pas le locuteur²⁹. Les deux catégories qui nous intéressent ici sont l'allocutaire et le destinataire indirect. La particularité que l'on remarque dans les commentaires analysés, et qui contribue à la

²⁷ Michel Marcoccia, *Analyser la communication numérique écrite*, Paris, Armand Colin, 2016, p. 76.

²⁸ Catherine Kerbrat-Orecchioni, *L'Énonciation*, Paris, Armand Colin, 1994, p. 32.

²⁹ *Ibid.*, p. 32.

co-construction du petit récit, est le fait que dans le choix des allocutaires, les locuteurs transgressent parfois les frontières de la situation d'énonciation.

[12] Tu as mangé ça, tu es foutu, foutu je te dis 🤔🤔🤔

Le *tu* de cet énoncé peut être interprété de deux manières différentes : soit il s'agit d'un *tu* impersonnel, désignant tout récepteur potentiel du message, soit il correspond au personnage A de la capture d'écran, ce qui marque une transgression de la situation d'énonciation. Dans ce dernier cas, les vrais destinataires du message sont, certes, les destinataires indirects, puisque A n'a pas la possibilité de recevoir le message ou d'intervenir dans la discussion. Mais en choisissant A comme allocutaire, l'auteur du commentaire s'immerge dans l'histoire et suggère une potentielle suite de celle-ci, tout comme dans les exemples [5] et [6]. Un cas encore plus intéressant est celui du commentaire [11], où chacun des deux énonciateurs différents semble s'adresser à un autre destinataire. L'énonciateur premier s'adresse aux autres utilisateurs qui lisent les commentaires, et qui sont les vrais destinataires de son ironie. Cependant, au-delà du contenu ironique, la question est formulée du point de vue de A, à savoir l'énonciateur second, qui prend B pour allocutaire. Il s'agit donc d'une superposition de deux situations d'énonciation : d'une part, e2, qui s'adresse à son allocutaire B, et d'autre part, E1, qui transmet son message aux destinataires indirects, qui représentent les vrais destinataires du message. Ainsi, dans l'exemple [11], la superposition des situations d'énonciation contribue à l'élaboration du petit récit.

Conclusion

Le cas du post Facebook analysé rentre dans la définition du petit récit par son caractère fragmentaire, ouvert et co-construit : même si personne ne raconte à proprement parler une histoire, le petit récit se construit à partir des fragments renvoyant à différentes parties d'une histoire hypothétique dont le développement pourrait continuer à l'infini. Nous avons montré comment le post en question

combine les pratiques de *rescripting* et de *narrative stancetaking* afin de déclencher une série d'interactions entre plusieurs locuteurs qui, ensemble, contribuent à la co-construction d'un petit récit. Son caractère fragmentaire se dévoile dans le fait qu'il se compose de séquences distinctes qui se complètent, mais qui ne sont pas forcément liées entre elles : les auteurs des commentaires répondent tous au même post, mais ils n'interagissent que rarement entre eux. Cela mène aussi au développement des versions ou des parties alternatives de l'histoire en fonction des commentaires que l'on prend en compte. En outre, le petit récit reste ouvert grâce à son caractère hypothétique – tous les utilisateurs Facebook peuvent le développer dans le sens et jusqu'au point souhaité – et à la possibilité d'interpréter de multiples façons l'implicite contenu dans la capture d'écran qui est à l'origine du petit récit. Contrairement à d'autres récits produits en interaction orale ou sur les réseaux sociaux, dans l'exemple présenté, la co-construction ne se fonde pas sur une expérience vécue partagée par les interlocuteurs. Ici il s'agit d'un événement fictif qui n'implique la participation d'aucun des locuteurs qui prennent part à la co-construction du récit. Cependant, sans forcément raconter l'histoire, ils s'y immergent à travers la polyphonie présente dans plusieurs des commentaires analysés : nous avons montré comment l'entrelacement des énonciateurs permet de faire évoluer l'histoire hypothétique. Ainsi les plateformes des réseaux socio-numériques comme Facebook apparaissent-elles comme des espaces ouverts au développement hétérogène et polyphonique des petits récits, qui se co-costruisent dans cet environnement sans que ce soit nécessaire que quelqu'un les raconte explicitement.

Bibliographie

- Ducrot, Oswald, *Le dire et le dit*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
- Georgakopoulou, Alexandra, *Small Stories, Interaction and Identities*, Amsterdam, John Benjamins, 2007.
- Georgakopoulou, Alexandra, « Sharing as Rescripting: Place Manipulations on YouTube between Narrative and Social Media Affordances », *Discourse, Context & Media*, n° 9, 2015, p. 64-72.

- Georgakopoulou, Alexandra, « Small Stories Research: A narrative Paradigm for the Analysis of Social Media », dans Sloan, Luke et Quan-Haase, Anabel (éd.), *The SAGE Handbook of Social Media Research Methods*, Los Angeles/London, SAGE, 2017, p. 266-282.
- Kadi, Germain-Arsène, *Le nouchi de Côte d'Ivoire : dictionnaire et anthologie*, Paris, L'Harmattan, 2017.
- Kerbrat-Orecchioni, Catherine, *L'Énonciation*, Paris, Armand Colin, 1994.
- Labov, William, *Language in the Inner City*, Philadelphia, University of Pennsylvania Press, 1972.
- Lavaud, Manon Alice, « Comment faire place à une multiplicité de petits récits dans la recherche sur les jeunes en situation de vulnérabilité ? », *Sociétés et jeunesses en difficulté* [En ligne], n° 18, 2017, mis en ligne le 01/09/2017, consulté le 13/11/2024, URL : <http://journals.openedition.org/sejed/8326>.
- Marcocchia, Michel, *Analyser la communication numérique écrite*, Paris, Armand Colin, 2016.
- Page, Ruth E., *Stories and Social Media: Identities and Interaction*, New York/London, Routledge, 2012.
- Paveau, Anne-Marie, *L'analyse du discours numérique : dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Hermann, 2017.
- Rabatel, Alain, « La part de l'énonciateur dans la co-construction interactionnelle des points de vue », *Marges Linguistiques*, n° 9, 2005, p. 115-136.
- Rabatel, Alain, « Positions, positionnements et postures de l'énonciateur », *TRANEL*, n° 56, 2012, p. 23-42.